RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TECHNIQUES AÉRONAUTIQUES ET DE CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur



GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE DIPLÔME D'INGÉNIEUR

Vu le code de l'Éducation et notamment ses articles L 642-1, D.612-34 à D.613-3 et D.642-1;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 relatif à l'accréditation de l'Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile (ESTACA)

l'habilitant à délivrer le titre d'ingénieur diplômé ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que Monsieur Valentin, Daniel RUDLOFF, né le 18 novembre 1993 à Nogent-le-Rotrou (28)

Le titre d'ingénieur diplômé de l'École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile (ESTACA) est délivré au titre de l'année universitaire 2016 / 2017, A satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur.

Valentin RUDLOFF

à qui est conféré le grade de master

Fait à Versailles, le 19 octobre 2017

Le titulaire,

GROUPE IS A B

Le Président de l'ESTACA

Ludovic BUSSON

RSAN

Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Univ

N° d'enregistrement: 8277-6708-5345

European higher education area - Espace européen de l'enseignement supérieur - European higher education